

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Morts dus au terrorisme international			
Année	Attentat	Attribution	Morts
1983	Beyrouth/Liban, ambassade des Etats-Unis	groupes islamistes	63
1983	Beyrouth/Liban, forces américaines	Jihad islamiste	241
1983	Beyrouth/Liban, forces françaises	Jihad islamiste	58
1983	Saida/Liban, forces israéliennes	Jihad islamiste (?)	67
1985	Vol Egyptair	Groupe Abu Nidal	60
1985	Vol Air India	Groupe SIJ	329
1987	Vol Korean Airlines	Corée du Nord	115
1987	Pakistan	Groupes islamistes	72
1987	Pakistan	Groupes islamistes	100
1988	Vol PanAm (Lockerbie)	Lybie (?)	270
1988	Vol UTA (Tenéré)	Lybie (?)	171
1993	Bombay/Inde, 13 explosions	Groupes islamistes	300-400
1993	New York, World Trade Center	Groupes islamistes	15
1994	Buenos Aires/Argentine, Centre communal juif	(?)	96
1995	Oklahoma City/Etats-Unis	Timothy Mc Veigh	168
1995	Tokyo/Japon, métro	Aum Shinri Kio	12*
1996	Sri Lanka, train	LTTE	70
1996	Colombo/Sri Lanka	LTTE	100 (+)
1997	Luxor/Egypte	Gamat al-Islamiya	58
1998	Dar es-Salaam/Tanzanie, Nairobi/Kenya, ambassades des Etats-Unis	Al Qaïda	224
1999	Aden/Yémen	Armée islamiste d'Aden	19
2001	New York et Washington	Al Qaïda	3500 (+)
2001	Srinagar/Inde	Jahis e-Muhamad	40 (+)
2002	Moscou, théâtre	Rebelles tchéchènes	90 (+)
2002	Bali/Indonésie	Yama Islamiya	30

* 3796 blessés

D'après Somingo Aznar Jordàn: «Reflexiones sobre la Guerra contra el Terrorismo», *Ejército*, avril 2003

SUISSE

Cellule-test de l'avion de combat «F/A-18» sur le banc d'essai

Les F/A-18 des Forces aériennes suisses resteront en service pendant trois décennies. Une cellule-test fait l'objet d'essais in-

tensifs de fatigue, afin de garantir la réalisation de cet objectif.

Des composantes-clés ont été construites en titane au lieu d'aluminium. De plus, l'acquisition des 34 avions a été complétée par l'achat d'une cellule-test, en vue de la réalisation d'essais de fatigue. Ces essais servent à ap-

porter la preuve de l'aptitude à voler des avions pendant une longue durée d'engagement. Ils fourniront des données destinées à garantir un entretien des appareils optimal sur le plan économique.

Ce programme-test durera deux ans; il a commencé au dé-

Pully: activités du Centre d'histoire et de prospective militaires

Cours/conférences d'histoire militaire

■ 4 septembre 2003

1. Le mouvement hussite

2. Changement de doctrine des armées tchèque et slovaque après la chute du mur de Berlin (Thomas Tichy)

■ 2 octobre 2003

Les mercenaires suisses

(Robert Eyer)

■ 23 octobre 2003

La Grande-Bretagne face à la guerre des Boers (1899-1902): un lion aux pieds d'argile? (Sébastien Rial)

■ 6 novembre 2003

Mission de maintien de la paix en Erythrée: expérience vécue (Lt-col Jean-Paul Rychener)

■ 27 novembre 2003

Le désastre militaire de 1798 à «IRAQI FREEDOM» (cap Pierre Streit)

Les cours d'histoire ont lieu au pavillon Général-Guisan à Pully.

Symposium 2004

Du 16 au 20 mars 2004 à Pully consacré au thème *Armée et technologie. De l'application des techniques ancestrales et traditionnelles aux développements futurs.*

Inscriptions et renseignement au CHPM: Case postale 618, CH-1009 Pully

tél. 021 729 46 44

fax 021 729 46 88

e-mail chpm-pully@bluewin.ch

but février 2002 à la firme RUAG Aerospace, à Emmen. Les avions sont soumis à une charge correspondant à 10000 heures de vol, ce qui équivaut au double de la durée d'engagement des avions suisses. Des tests similaires ont été réalisés sur des avions de combat de générations antérieures.

Les avions de combat des Forces aériennes suisses sont soumis, par heure de vol, à des charges notablement supérieures à celles des appareils d'autres pays. La raison en est qu'à l'étranger, les appareils effectuent de longs vols aller et retour pour rejoindre et quitter leur zone d'entraînement. Par conséquent, les valeurs empiriques provenant d'autres flottes de F/A-18 ne peuvent être reportées que dans une proportion restreinte sur les appareils suisses.

Soldats fantômes pour armée anémiée

«Nos amis du bout du lac ont très mal pris le coup de gueule du colonel Heinz Huber relatif aux nombreuses défections enregistrées lors de l'entrée en service des bataillons genevois de carabiniers 13 et de fusiliers 121. De 170 défaillants présumés, on est arrivé, en fin de cours, à 77 sur un total de 853 hommes. 30 ont déjà été déférés à la justice militaire, une vingtaine d'autres pourraient l'être (...).

Certains ont vu dans cette affaire une querelle d'Allemands voire des manigances visant à ternir l'image de la Romandie. C'est possible, mais il ne faut pas se voiler la face. L'absten-

tionnisme, voire l'insoumission intentionnelle sont en forte hausse dans certains corps de troupe. Surtout depuis l'entrée en vigueur d'Armée 95, avec ses cours de répétition tous les deux ans. Sur 200000 hommes censés faire service, on enregistre quelque 40000 demandes de dispenses. Plus de 31000 sont accordées. Pour le reste, c'est le flou. Ce que l'on constate, c'est que le nombre des défaillants s'accroît surtout dans les cantons-villes. A cela, de multiples explications. Certaines sont variables, d'autres pas.

Le laxisme ambiant, qui fait que l'on sanctionne de moins en moins durement les auteurs d'actes délictueux, se traduit globalement par une dérive de la société. L'armée n'y échappe pas. Alors que les cas d'absence sans motif valable à un cours de répétition étaient très rares il y a trois ou quatre décennies, ils sont aujourd'hui fréquents, atteignant jusqu'à 5% de l'effectif d'une unité. Soldats-fantômes, cadres passant outre le refus d'une dispense, commandants d'unités trop jeunes et inexpérimentés acceptant de licencier à l'entrée en service près d'un tiers des mobilisés, l'armée donne aujourd'hui l'impression d'un corps qui se délite. On n'est plus très loin du self-service, les convenances personnelles primant sur les lois et l'intérêt collectif. Jusqu'où ira la chute?» (Bernard Debétaz, *Terre et Nature*, 24 octobre 2002)

La nouvelle ordonnance sur l'organisation du DDPS illustre la réforme «DDPS XXI»

Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance révisée sur l'orga-

nisation du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Elle doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

Une réforme administrative du DDPS a été ordonnée avec la nouvelle orientation du Département couvrant le seul domaine militaire (Département militaire fédéral) à un Département qui en couvre plusieurs. Son but est d'adapter les processus et les structures aux nouvelles conditions générales. Ces travaux de restructuration tiennent compte de processus optimisés. Les tâches, les produits et les prestations ont été examinés et les résultats mis en œuvre de manière conséquente dans des adaptations au niveau de l'organisation des services. Elles ont entraîné un regroupement d'Offices fédéraux et d'unités administratives de même importance au sein du DDPS:

■ Le Secrétariat général du DDPS se concentre sur les tâches essentielles que sont l'appui à la direction du chef de Département et la gestion stratégique des ressources. Cette situation a permis la décentralisation d'unités opérationnelles. La Direction de la politique de sécurité, en

tant que service d'état-major, est un instrument à disposition du chef de Département pour appuyer sa tâche de direction dans le domaine de la politique de sécurité.

■ La subordination de la Direction du renseignement stratégique au chef de Département, arrêtée par les Chambres fédérales, est réalisée.

■ La structure du domaine départemental «Défense» est adaptée au nouveau Plan directeur de l'armée.

■ Le Groupement de l'armement est transformé en «Arma-suisse – Centre pour les systèmes militaires et civils».

■ L'Office fédéral de la protection de la population est créé afin de réunir les éléments civils du DDPS chargés de la protection de la population. Ils est composé d'éléments de l'ancien Office fédéral de la protection civile, de la Centrale nationale d'alarme (anciennement au Secrétariat général), de l'état-major du Conseil fédéral Division presse et radio (anciennement au Secrétariat général) et du Laboratoire de Spiez (anciennement auprès du Groupement de l'armement).

■ L'Office fédéral du sport conserve sa situation d'office GMEB (gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire).

Nouveau char du génie à l'essai



L'armée teste le prototype d'un nouveau char du génie. Conçu à partir du châssis du char de combat *Leopard 2* par un consortium germano-suisse, ce véhicule est destiné aux forces terrestres d'une dizaine de pays européens. Le consortium, formé par les entreprises suisse RUAG Land Systems et allemande Rheinmetall Landsysteme, a développé à ses propres frais le prototype en utilisant un châssis mis à disposition par le Groupement de l'armement.